doc CA1 EA9 R131 FRE 1972 juillet

PAGES DOCUMENTAIRES

DIVISION DE L'INFORMATION CANADA MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES MIN. DES ATTENTES EXTENEURES canada - can

le baliseur du gouvernement, et quelques navir

Nº 131 Juottuat testagestatas la fugrasingagnos sabiras racialina asvi (juillet 1972) A Para Van alase auf alarg alasta and assure not as to out wont at visusest entre Churchton benefitzen ettebrarev

LE TRANSPORT DANS LE NORD DU CANADA

(Texte préparé par la Direction des Affaires publiques du ministère des Transports) trongener lache eusoconstennisteatellennost

La mise en valeur des vastes et inhospitalières régions de l'Arctique, qui comprennent, généralement parlant, la partie du continent située au nord du 60° parallèle et les îles de l'archipel de l'Arctique, dépend principalement de la disponibilité de moyens de transport.

Le ministère fédéral des Transports est chargé de recommander au gouvernement dans quelle mesure celui-ci doit assurer dans le Nord les moyens de transport et de communication qui s'imposent pour que l'entreprise privée joue un rôle dans la mise en valeur des richesses naturelles qu'on y trouve. Le Ministère assure chaque année le transport par mer des approvisionnements à destination des établissements du Nord; c'est à lui également qu'incombent en grande partie l'établissement et l'entretien des terrains d'aviation et des autres services nécessaires à l'aviation dans le Nord.

C'est en 1880 que le Gouvernement britannique remettait au Canada les îles de l'Arctique. L'ouest de l'Arctique fut l'objet d'un intérêt à peu près sans lendemain lors de la ruée vers l'or du Yukon dans la dernière décennie du XIX^e siècle. Cependant, la nécessité d'assurer des moyens de transport pour la mise en valeur du Nord ne s'est pas révélée importante avant l'avenement de la Seconde Guerre mondiale, qui a attiré l'attention sur le besoin d'installations de défense dans le Nord et sur l'urgente nécessité de rendre accessibles au Canada et à ses alliés les richesses pétrolières et minières connues du bassin du Mackenzie.

A mesure qu'augmentait la demande de moyens de transport dans le Nord, le transport tant aérien que maritime y progressait de façon marquée. Aujourd'hui, il existe dans tout le Nord un réseau de services aériens bien secondés par des aides à la navigation et des installations météorologiques et de télécommunications.

Les chalands constituent encore le principal mode de transport des marchandises lourdes sur le fleuve Mackenzie jusqu'au rivage du nord-ouest de 1'Arctique. Le fleuve et ses tributaires navigables sont jalonnés de bouées et autres aides à la navigation, dont le service est assuré par des baliseurs de la Garde côtière canadienne à partir de l'agence régionale de la marine du ministère des Transports, à Hay River (T.N.-O.).